

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 1081

présenté par

M. Chassaigne, M. Jumel, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chailloux, M. Dharréville,  
Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet,  
M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier et  
M. William

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 42 par les mots :

« et sur la mise en œuvre de la politique d'aide à l'installation et à la transmission. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à ce que le rapport remis chaque année au Parlement sur l'état de la souveraineté alimentaire de la France soit assorti d'un bilan d'étape sur la mise en œuvre de la politique d'aide à l'installation et à la transmission